



## **Grand Chœur Sorel-Tracy**

Conseil d'administration

Procès-verbal

Réunion régulière du Conseil d'administration

le mardi 25 mai 2021 à 19h15

par conférence visuelle Messenger

### Ordre du jour

À l'occasion de nos retrouvailles, après échanges informels et chaleureux sur nos dernières expériences « confinatoires » sans chant choral,

1. Constat des présences et ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2021-03-23
4. Suivi au pv du 2021-03-23
5. Adoption du rapport financier et autorisations de dépenses
6. Derniers développements Projet « La fable urbaine » avec Les Sept Doigts de la Main
7. Décision de participer ou non et conditions
8. Appel aux choristes
9. Autres sujets
10. Levée de la réunion

#### **1. Constat des présences et ouverture de l'assemblée**

Les personnes suivantes sont présentes :

Michel Huppé, président

Luce Charland, administratrice

Denis Lépine, vice-président

Ginette Gagnon, administratrice

Josée Cournoyer, trésorière

Louise Marcotte, directrice musicale

Catherine Champigny, secrétaire

Yves Paul, accompagnateur (à titre

Thérèse Matton, administratrice

d'invité)

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Ginette Gagnon propose d'adopter l'ordre du jour.

**Adopté à l'unanimité**

#### **3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2021-03-23**

Josée Cournoyer propose d'adopter le procès-verbal de la réunion du 2021-03-23.

**Adopté à l'unanimité**

#### **4. Suivi au pv du 2021-03-23**

*Josée Cournoyer* a procédé à la réservation de la salle de pratique jusqu'en décembre 2021.

#### **5. Adoption du rapport financier et autorisations de dépenses**

*Josée Cournoyer* fait état qu'il y a 5077,09\$ en caisse.

*Catherine Champigny* propose d'adopter le rapport financier.

**Adopté à l'unanimité**

#### **6. Derniers développements Projet « La fable urbaine » avec Les Sept Doigts de la Main**

*Louise Marcotte* explique les grandes lignes du projet avec les Sept Doigts de la Main : l'événement proposé est une parade dans laquelle le chœur prendrait part. Les dates prévues sont les 20, 21 et 22 août 2021.

*Luce Charland* soulève des inquiétudes par rapport à la préoccupation centrale qui est la sécurité des choristes. *Denis Lépine* suggère de s'informer auprès de Santé Canada et de l'Alliance des Chorales par rapport aux normes sanitaires. C'est notre directrice musicale *Louise Marcotte* qui procédera à cette démarche.

*Ginette Gagnon* demande qu'une des conditions soit que les membres choristes qui prendront part soient vaccinés (minimum 1<sup>e</sup> dose)

*Luce Charland* propose de mandater *Michel Huppé* pour écrire un projet d'invitation aux choristes. La lettre sera envoyée aux choristes après avoir été corrigée et approuvée par les membres du c.a.

**Adopté à l'unanimité**

#### **7. Décision de participer ou non et conditions**

Louise prendra la décision en fonction du nombre de choristes qui répondront « présent ».

#### **8. Autres sujets**

Aucun

#### **9. Levée de la réunion**

Ginette Gagnon propose de levée l'assemblée à 20h18.

**Adopté à l'unanimité**

Catherine Champigny  
secrétaire